Dernière mise à jour : 19 juillet 2016

Objectif 16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Cible 16.3: Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

Indicateur 16.3.2: Proportion de la population carcérale en instance de jugement